

L'ÉCONOMIE VERTE

COMMENT INTÉGRER LES CADRES EXISTANTS

[AGENDA 2030 ET AGENDA 2063] DANS LES

POLITIQUES NATIONALES D'AFRIQUE CENTRALE

PRÉSENTATION DE JEAN-JACQUES SAMBA
CONSEILLER DU PRÉSIDENT DE L'UNION PATRONALE
ET INTERPROFESSIONNELLE DU CONGO (UNICONGO)
TÉL:+242 06 661 48 61-+242 05 563 82 61

jean-jacques.samba@unicongo.org
sambajeandjacques@gmail.com

PLAN DE LA PRÉSENTATION

- 1. Présentation de la République du Congo**
- 2. Principales ressources naturelles et structure de l'économie congolaise**
- 3. L'économie verte au Congo- Projets et réalisations**
 - 3.1- Les plantations de forêts**
 - 3.2- L'utilisation des déchets pour la production d'énergie**
 - 3.3- Les projets des entreprises privées dans le cadre de la RSE**
- 4- Limites et perspectives du développement de l'économie verte au Congo**

1- Présentation de la République du Congo

- **Superficie: 342 000 Km² -Population: 4 500 000 habitants, dont près de 70% vivent dans les villes.**
- **Position géographique: Pays d'Afrique centrale-traversé par l'Equateur dans sa partie nord.**
- **Pays limitrophes: Au nord-La République Centrafricaine- A l'Est, la RDC- au Sud Est, l'Angola – A l'Ouest , le Gabon et au Nord Ouest, le Cameroun.**
- **Climat subtropical sauf autour de l'Equateur.**
- **Tout le territoire connaît 7 à 8 mois de pluies contre 4 à 5 mois de saison sèche.**
- **Le territoire est couvert de 65% de forêts, dont une partie est inondée au nord de l'équateur.**

2. Principales ressources naturelles et structure de l'économie congolaise

- Le pétrole: 60% du PIB et des ressources de l'Etat, près de 90% des exportations;
- Le bois, 10% du PIB et 5% des exportations. Il emploie plus que le pétrole;
- De très loin, suivent les services, l'industrie et l'agriculture.

3. L'économie verte au Congo- projets et réalisations

3.1- Les plantations des forêts artificielles pour la gestion durable des forêts naturelles-

Bien avant l'adoption en 2000 par l'Assemblée Générale des Nations Unies de la Déclaration du Millénaire, dont les objectifs et les cibles deviendront plus tard les OMD, le premier choc pétrolier de 1973-1974 a fait prendre conscience à la République du Congo du caractère très volatile et non renouvelable des ressources pétrolière. A la fin des années 1970, le Congo a lancé un grand projet de plantation d'eucalyptus sur près de 25 000 ha sur les sols sablonneux très pauvres de la région côtière. La société privée créée par SHELL pour développer cette plantation a utilisé la technologie du clonage des boutures, expérimentée au Congo pour la première fois dans le monde.

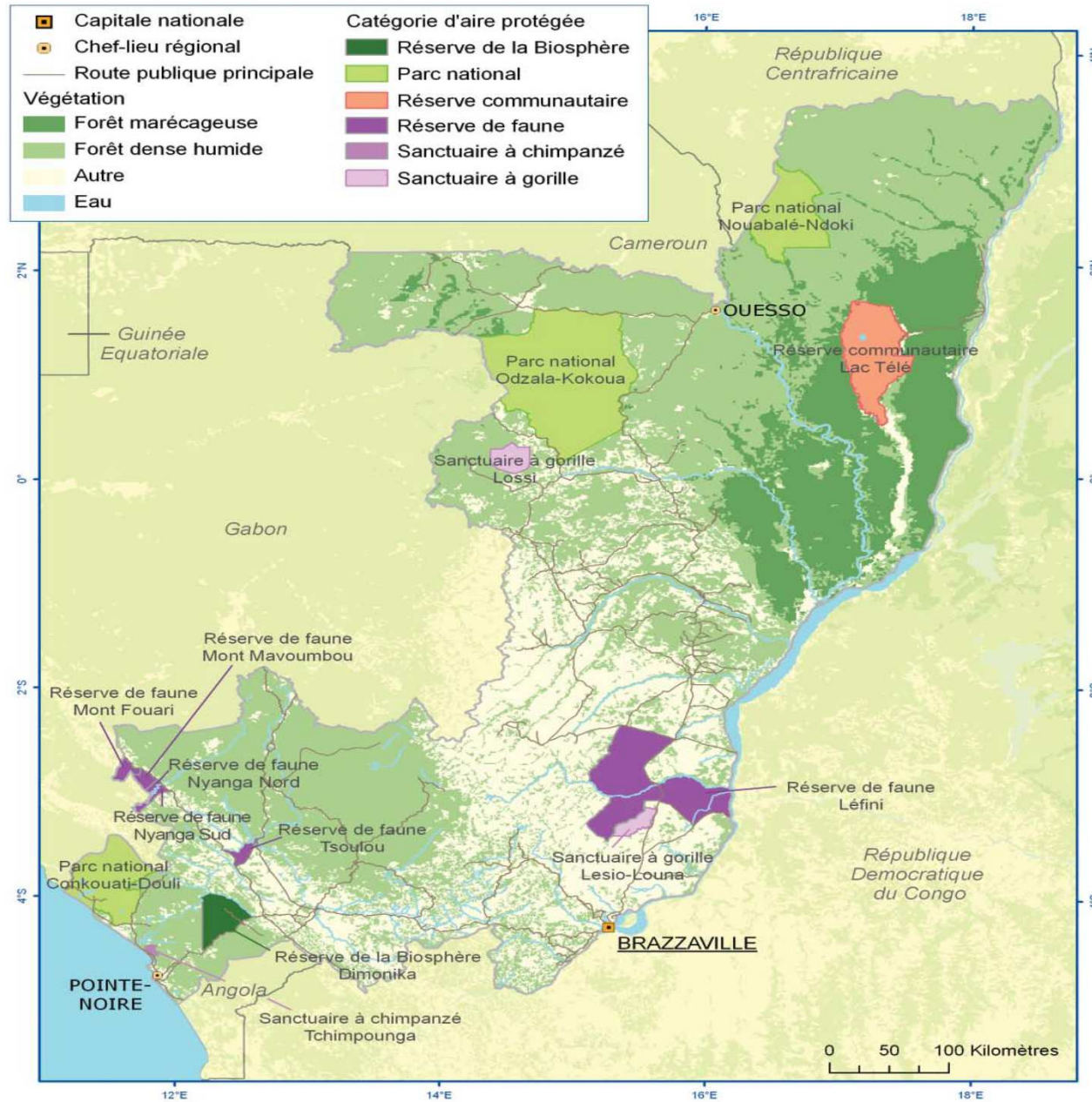


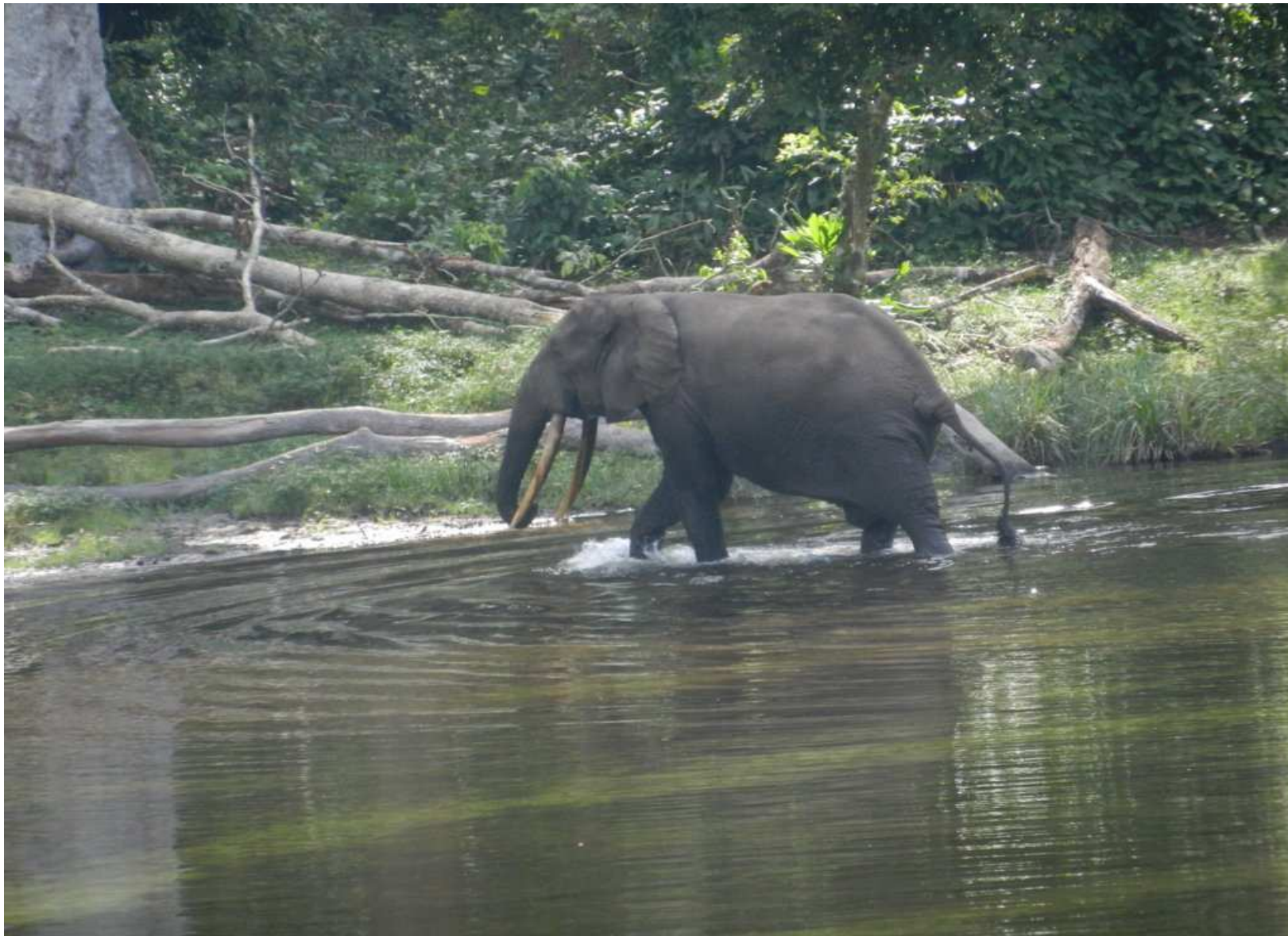
Cette plantation artificielle a permis de produire des poteaux en bois, du bois imprégné, des rondins et des copeaux, des traverses pour divers usages, du bois et du charbon de chauffe, et de créer des milliers d'emplois, grâce aux activités connexes générées dans tous les secteurs. Un autre grand projet pour million d'Hectares de plantation artificielle a été également lancé en 2011, dans les régions du centre du Congo, avant la fixation en 2015 des Objectifs de Développement Durable. Ce projet souffre des difficultés de financement suite à la chute des ressources pétrolières du Congo.

3.2-L'utilisation des déchets dans la cogénération –

Le lancement des unités de cogénération pour la production d'énergie dans les exploitations forestières avec les déchets de bois et à la sucrerie avec la bagasse des cannes à sucre réduit considérablement la consommation des hydrocarbures polluantes et diminue la facture énergétique dans ces industries. Elle valorise les déchets et encourage la recherche pour une utilisation optimale et la plus positive possible de ces déchets, du point de vue économique et écologique.

Les options de développement durable adoptées par le Congo et mises en œuvre depuis le 1^{er} sommet de la terre de Rio en 1992 ont permis de créer 17 aires protégées s'étendant sur une superficie de 4.353.500 hectares, **soit 13% du territoire national**, qui jouent un rôle dans la conservation et la préservation des écosystèmes. En terme économique, elles favorisent l'écotourisme.





3.3- Les projets des entreprises privées dans le cadre de la RSE et de l'économie verte

Les secteurs de l'économie congolaise sont fortement impliqués dans les projets de développement durable:

- L'exploitation pétrolière, dans le développement de l'agriculture vivrière pour améliorer l'alimentation de la population et leurs revenus, la construction des écoles et la formation professionnelle, l'accès à l'eau potable;
- La téléphonie mobile dans l'accès dans l'équipement des écoles en informatiques et en général en NTIC;
- L'exploitation forestière, dans l'amélioration de l'habitat de la population, la mise à disposition aux populations riveraines des semences améliorées de café et de cacao, l'appui à l'élevage pour réduire le braconnage et protéger la faune.

4- Limites et perspectives de l'économie verte au Congo

Le plus grand risque de la promotion de l'économie verte est le chevauchement des intérêts parfois contradictoires, entre les secteurs de l'exploitation forestière, minière, pétrolière et touristique, la pression des intérêts financiers des pouvoirs publics et des investisseurs privés au détriment des préoccupations de développement durable.

La conciliation de ses intérêts opposés, passe par la mise en œuvre des politiques publiques cohérentes, grâce au dialogue des différents acteurs économiques et sociaux, les pouvoirs publics, le secteur privé, les travailleurs et la société civile, pour un développement durable partagé, pour l'atteinte des objectifs de l'agenda 2030 et 2063.

Merci à vous tous, pour votre attention